

FDS-296A
Révisée le 20 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT: CIPADOR® LINE PAINT PART “B”

FABRICANT/ FOURNISSEUR CPD Construction Products
219 Connie Crescent, Unit #13
Concord, Ontario Canada L4K 1L4

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 24 HR CANUTEC: (613) 996-6666

UTILISATION ET USAGE Peinture ligne à prise rapide appliquée au rouleau / brosse.

DESCRIPTION DU PRODUIT Peinture ligne deux composés époxy.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DU PRODUIT Toxicité aiguë, oral- Catégorie 4; Corrosion / irritation de la peau -Catégorie 1B; Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1; Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A; Sensibilisation respiratoire- Catégorie -1; Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2; Spécifique toxicité pour les organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire)



MENTION D'AVERTISSEMENT **DANGER**

DÉCLARATIONS DE DANGER H312 Nocif par contact avec la peau.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.
H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.

CONSEILS DE PRUDENCE
PRÉVENTION P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les précautions de sécurité.
P271 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P260 Ne pas respirer la poussière ou la brume.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements / un équipement de protection des yeux.

INTERVENTION P308 + P311 Si exposé ou concerné: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P361+ P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et garder son confort de respiration.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
P301 + P330 + P331 + P315 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenez immédiatement un avis médical / attention.

FDS -296A
Révisée le 20 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2

AUTRES DANGERS L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et de la diarrhée. L'inhalation prolongée peut causer des effets nocifs sur les poumons avec des symptômes tels que toux, production de mucus et difficulté à respirer. La combustion produit des fumées nocives et toxiques.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50 Voie/ Espèce
Amine et résine époxy Copolymère	30-50	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Hydrocarbure aromatique	5-15	64742-94-5	>6000 mg/ Kg (Oral-Rat) >3160 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	17.1 mg/ L (Inh.- Rat)
L'alcool benzylique	5-10	100-51-6	1230 mg /Kg (Oral-Rat) 2000 mg /Kg (Dermique-Lapin)	> 4178 mg/ L (brouillard) (4-hours Inh.-Rat)
Benzène-1,3-diméthanamine	3-7	1477-55-0	930 mg/ Kg (Oral-Rat) 3100 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	800 mg/ m ³ (4-hours Inh.-Rat)
Isophorone diamine	3-7	2855-13-2	1030 mg/ Kg (Oral-Rat) 2000 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	1.07-5 mg/ L (aérosol) (4-hours Inh.-Rat)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

PREMIERS SECOURS

CONTACT OCULAIRE Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

CONTACT CUTANÉ Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever / enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

INHALATION Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'air frais et garder la respiration confortable. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, ne donner de l'oxygène que par du personnel médical qualifié.

INGESTION Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS OU RETARDÉS

CONTACT OCULAIRE Provoque des lésions oculaires graves.

CONTACT CUTANÉ Nocif par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Corrosif pour tous les tissus. Provoque de graves brûlures de la peau. Un contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures de la peau corrosives, des ulcérations profondes et éventuellement des cicatrices permanentes. Peut provoquer une réaction cutanée allergique (par exemple gonflement, éruption cutanée et eczéma). Des symptômes allergiques peuvent survenir dans les 12 heures suivant l'exposition.

INHALATION Nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Si des brouillards se forment, cela peut provoquer une grave irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure de la toux, des douleurs thoraciques et un essoufflement.

FDS -296A
Révisée le 20 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 3
INGESTION	L'ingestion peut provoquer une irritation et une action corrosive dans la bouche, l'estomac et les voies digestives. Les symptômes comprennent: Gêne gastro-intestinale, nausées, vomissements, crampes et diarrhée. Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.	
ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE	En cas d'exposition accidentelle, une attention médicale immédiate est requise. Traiter symptomatiquement.	
SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE		
AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre chimique sèche ou mousse d'alcool.	
AGENTS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS ...	Ne pas utiliser un jet d'eau solide, car il pourrait se disperser et propager le feu.	
DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU MÉLANGE	Les contenants fermés peuvent se rompre s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à une flamme en raison de l'accumulation de pression interne.	
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Non inflammable, selon OSHA 29 CFR 1910.106.	
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX ..	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote, Cyanure d'hydrogène, Ammoniac, Amines, Aldéhydes, cétones et autres vapeurs et fumées irritantes.	
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, porter un appareil respiratoire autonome approuvé et des vêtements imperméables.	
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Déplacer les récipients de la zone d'incendie si cela peut être fait sans danger. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser l'eau s'écouler de la lutte contre l'incendie pour entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Digue pour le contrôle de l'eau.	
SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL		
PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, PROTECTIVES ÉQUIPEMENT, PROCÉDURES D'URGENCE ...	Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage est effectué uniquement par du personnel qualifié. Toutes les personnes s'occupant du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Reportez-vous à la Section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle acceptables.	
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	S'assurer que le produit déversé ne pénètre pas dans les égouts, les égouts, les cours d'eau ou les espaces confinés. Pour les déversements importants, endiguer la zone afin d'éviter la propagation.	
MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR CONFINEMENT ET NETTOYAGE	Ventiler la zone. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant inerte non combustible (par exemple du sable). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Reportez-vous à la section 13 pour l'élimination des matériaux contaminés. Contactez les autorités locales compétentes.	
PROCÉDURES DE RÉPONSE SPÉCIALES EN CAS DE DÉVERSEMENT	Si un déversement / rejet dépassant la quantité à déclarer de l'EPA est effectué dans l'environnement, en informer immédiatement le centre national d'intervention aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802) ou les autorités locales compétentes.	
SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE		
PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER	Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement à	

FDS -296A
Révisée le 20 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 4

l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Les personnes souffrant d'eczéma cutané récurrent ou de problèmes de sensibilisation devraient être exclues du travail avec ce produit. Une fois qu'une personne est sensibilisée, aucune autre exposition au matériel qui a provoqué la sensibilisation ne devrait être permise. Porter des gants / vêtements de protection et un appareil de protection des yeux / du visage. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Ne pas ingérer. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Gardez les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes extrêmes. Prendre des précautions pour éviter le mélange prématuré des composants et durcissement prématuré subséquent.

CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR Gardez sous clef. Gardez les contenants hermétiquement fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles. Inspectez périodiquement pour des dommages ou des fuites. La zone de stockage doit être clairement identifiée, libre d'obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Ne pas fumer dans la zone de travail.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA (AIHA WEEL)</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
HYDROCARBURE AROMATIQUE	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/ m ³)	P/D
BENZÈNE-1,3-DIMÉTHANEAMINE	0.1 mg/m ³ (plafond)	P/D	0.1 mg/m ³ (plafond)	P/D
CONTRÔLES D'EXPOSITION: VENTILATION/ MESURES D'INGÉNIERIE	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque cela est raisonnablement possible, cela devrait être réalisé par l'utilisation d'une ventilation aspirante locale et une bonne extraction générale.			
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :				
PROTECTION RESPIRATOIRE	Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou ne sont pas connues, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH. Les respirateurs doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme OSHA (29CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Les respirateurs à cartouche de protection contre les vapeurs organiques approuvés par NIOSH sont recommandés. Des conseils devraient être demandés aux spécialistes de la protection respiratoire.			
PROTECTION DE LA PEAU	Porter des gants / vêtements de protection. Des gants imperméables au matériau sont recommandés. Lorsqu'une exposition importante au produit est possible, utiliser une combinaison résistante, un tablier et des bottes pour éviter tout contact. L'aptitude à un lieu de travail spécifique devrait être discutée avec les producteurs des gants de protection.			
PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE	Porter une protection pour les yeux / le visage. Des lunettes antiéclaboussures chimiques sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.			
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Des postes de lavage oculaire portatifs et une douche de sécurité devraient être disponibles sur tous les sites d'emplois. D'autres équipements peuvent être requis selon les normes de chaque lieu de travail.			
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE :	Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les crèmes protectrices peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau; ils ne devraient cependant pas être appliqués une fois que l'exposition a eu lieu. À la fin du travail, se laver les mains			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les vêtements contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT / ÉTAT PHYSIQUE	Liquide ambre clair
ODEUR	Amine caractéristique
SEUIL D'ODEUR	Non disponible
pH NIVEAU	Non disponible
POINT DE FUSION / CONGELATION	Non disponible
POINT D'ÉBULLITION	Non disponible
POINT D'ÉCLAIR (° C), MÉTHODE	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
INFLAMMABILITÉ	Sans objet
PRESSION DE VAPEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) (mg /m3) ...	Non disponible
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20 ° C (68 ° F) ...	1.03
VISCOSITÉ	100 cPs @ 20 ° C (68 ° F)
VOLATILES (% en poids)	Non disponible
COV (Composés Organiques Volatils)	Mélange A & B : 10 grammes / L
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (% W / W)	Partiellement soluble

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Pas normalement réactif.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
CONDITIONS À ÉVITER	Évitez la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Acides. Agents oxydants. Chlorures d'acide. Anhydrides d'acide. Aldéhydes. Cétones. Acrylates.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Se reporter aux produits de combustion dangereux, section 5.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE

VOIES D'EXPOSITION PROBABLES	Contact avec la peau et les yeux, inhalation, ingestion.
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION INHALATION	Peut irriter les voies respiratoires. Si des brouillards se forment, cela peut provoquer une grave irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure de la toux, des douleurs thoraciques et un essoufflement.
INGESTION	L'ingestion peut provoquer une irritation et une action corrosive dans la bouche, l'estomac et le tube digestif. Les symptômes comprennent : gêne gastro-intestinale, nausée, vomissements, crampes et diarrhées.
CONTACT AVEC LA PEAU	Nocif par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Corrosif pour tous les tissus. Provoque de graves brûlures de la peau. Un contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures de la peau corrosives, des ulcérations profondes et éventuellement des cicatrices permanentes.
CONTACT AVEC LES YEUX	Corrosif pour les yeux. Provoque des lésions oculaires graves. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation sévère avec possibilité de lésions oculaires.
EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTÉ	L'inhalation prolongée peut causer des effets indésirables sur les poumons avec des symptômes tels que toux, production de mucus et difficulté à respirer.
MUTAGÉNICITÉ	Ne devrait pas être mutagène chez les humains.
CARCINOGENICITÉ	Ce produit n'est pas listé par ACGIH, NTP, IARC ou réglementé par l'OSHA comme étant cancérigène.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR 1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Toxicité pour la reproduction-Catégorie 2- Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
SENSIBILISATION AU CE MATÉRIEL	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR 1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Sensibilisation cutanée-Catégorie 1A- Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1- Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
EFFETS SPÉCIFIQUES D'ORGANES CIBLES:	Les yeux, la peau, le système respiratoire et le système digestif. Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR 1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3- Peut causer une irritation des voies respiratoires. Non classé comme toxicité spécifique pour un organe cible - exposition répétée.
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR SUREXPOSITION	Troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants.
MATIÈRES SYNERGIQUES	Indisponible.
DONNÉES TOXICOLOGIQUES	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
INGRÉDIENTS DONNÉES DL50 / CL50	Voir la section 3.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICOLOGIE	Très toxique pour la vie aquatique avec effets à long terme. Ne laissez pas ce produit s'écouler dans les égouts ou les réserves d'eau. Ne pas relâcher dans l'environnement.
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

ÉLIMINATION DU PRODUIT	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de la sécurité. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant. Se reporter aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.
RCRA	Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères d'un déchet dangereux tel que défini dans RCRA, Title 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la méthode appropriée d'identification et d'élimination des déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSIFICATION TMD:	Amines liquides, corrosives N.S.A. (Benzène-1,3-diméthanamine (MXDA)); Classe 8; UN2735; GE III
---------------------------	---

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CLASSIFICATION SIMDUT	Catégorie D, Division 2, Sous division B
CONFORMITÉ CPR (CANADA).....	Catégorie E, Corrosif Rencontre toutes les exigences.

FDS -296A
Révisée le 20 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 7

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

ACGIH	American Confederation of Governmental Industrial Hygienists
IARC.....	International Agency for Research on Cancer
NTP.....	National Toxicology Program
STEL	Short Term Exposure Limit
PEL	Permissible Exposure Limit
TLV-TWA	Threshold Limit Value - Time-Weighted Average
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act
CPR	Controlled Products Regulations
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CERCLA	Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act
CAS	Chemical Abstracts Service
PPE	Personal Protection Equipment
P/D	Pas disponible
PRÉPARÉ PAR	Camelia Gardo
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....	(905) 669-5013
DATE DE PRÉPARATION	20 octobre 2017

L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.